



Mgr André Léonard  
*Chapelain honoraire à Notre-Dame du Laus*  
*Vicaire dominical dans le Savinois et l'Embrunais*

À Monsieur Arnaud Dumouch, Recteur de l'Institut Docteur Angélique

le 21 juin 2021

Cher Monsieur,

La qualité des cours philosophiques et théologiques proposés par l'Institut Docteur Angélique force l'admiration. Ils sont inspirés par la conviction que la science et la foi doivent marcher de concert, ce qui rejoint une intuition centrale de saint Thomas d'Aquin.

En philosophie, vos cours s'inspirent de l'interprétation du thomisme développée par le Père Marie-Dominique Philippe, mais en y incorporant des approches complémentaires : psychologie, sociologie, sciences modernes et même l'intérêt, pleinement justifié, pour les EMI (Expériences de mort imminente).

En théologie, fidèle à Thomas d'Aquin, l'Institut Docteur Angélique suit néanmoins l'interprétation donnée par Benoît XVI dans *Spe Salvi*, § 47, qui applique aussi au moment de la mort de l'individu ce que Thomas réservait pour l'eschatologie générale.

Je considère donc que les étudiants ayant suivi le cursus proposé par l'Institut Docteur Angélique ont effectué l'équivalent de deux années de philosophie et de deux années de théologie.

Sur cette base, j'encourage les Institutions dispensant un enseignement philosophique et théologique à tenir compte des résultats obtenus auprès de l'Institut Docteur Angélique et à accueillir les étudiants voulant poursuivre des études en la matière.

Monseigneur André Léonard, archevêque émérite de Malines-Bruxelles